**Zeitschrift:** Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =

Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und

Landmanagement

**Band:** 105 (2007)

Heft: 3

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

moins 100 membres et peut, si elle compte plus de 200 membres, adhérer à deux groupes professionnels.

 Les présidents ou présidentes des sociétés spécialisées et les membres délégués dans les groupes professionnels doivent être membres de la sia.

Ces conditions ont été jugées tellement attractives par le comité central qu'il a décidé d'entreprendre les démarches en vue d'une adhésion

D'un côté les membres de géosuisse sont actifs dans le contexte professionnel de la sia et d'autre part, ces activités doivent pouvoir être attribuées clairement au groupe professionnel sol-air-eau et génie civil. Avec 700 membres environ, géosuisse serait une des plus grandes sociétés spécialisées et pourrait collaborer dans les deux groupes professionnels.

D'autre part, géosuisse est très intéressée de pouvoir défendre ses intérêts professionnels. géosuisse et IGS insistent notamment, les deux, que la structure et la collaboration actuelles soient maintenues. Rien ne s'y oppose en qualité de membre comme société spécialisée de la sia.

Un premier examen montre que les statuts ne sont pas contraires à ceux de la sia. Mais les statuts ont été remis à la sia pour un contrôle formel. En plus, beaucoup de membres de géosuisse sont membres de la sia.

Le comité central a encore pris en considération d'autres faits. Ainsi, la situation difficile que rencontrent les sciences d'ingénieurs aux EPF et d'une façon plus générale dans le contexte de la formation, appelle un effort commun. Dans ce domaine, la sia avec près de 15 000 membres sera plus prise au sérieux que géosuisse. Comme grande société spécialisée, géosuisse peut cependant faire valoir ses préoccupations.

En outre, une adhésion peut renforcer la collaboration interdisciplinaire et peut-être promouvoir des alliances, par exemple avec les ingénieurs de l'environnement qui font leurs études en commun avec les ingénieurs de la géomatique. Enfin, l'association professionnelle pourrait gagner en impact par une représentation plus forte et unifiée.

Pour cette raison, la discussion a aussi été entamée avec la Société spécialisée sia des ingénieurs du génie rural, des ingénieurs-géomètres et des ingénieurs de l'environnement qui représente, comme société spécialisée, la gestion du territoire et aussi la géomatique auprès de la sia afin d'amener une représenta-

tion uniforme de nos intérêts professionnels ce qui serait aussi salué par la direction de la sia. Ces pourparlers et les examens correspondants sont encore en cours et ne sont pas terminés. Mais il devrait être possible de trouver une solution. Le comité central de géosuisse, qui de toute façon vise à renforcer la composante gestion du territoire, envisage d'offrir une plus forte représentation aux collègues de la gestion du territoire au sein du comité.

Comme seul désavantage, on a constaté jusqu'à présent que la participation auprès de la sia demande des ressources si cette collaboration doit être fructueuse. On peut de toute façon dire que dans beaucoup de domaines des travaux sont nécessaires qui, ensemble, pourraient certainement être mieux réalisés. En plus, de meilleurs résultats amènent une plus grande satisfaction, même si cela est lié à un surcroît de travail.

Un sondage consultatif de l'attitude auprès des présidents des sections a montré un appui quasi unanime des idées du comité central. Les membres du groupe de conseil voient également les avantages d'une telle collaboration avec la sia. C'est pourquoi notre but est de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2007 la question de la société spécialisée.

